

Gestion des déchets dans les villes tropicales et de développement durable : cas de Lubumbashi en République démocratique du Congo

Par Mathieu KABUANGA
Institut supérieur d'études sociales (République dém. du Congo)
mathieukabwanga@yahoo.fr

1. *Présentation du milieu*

La ville de Lubumbashi compte 1121018 habitants est une superficie 747 Km²¹, Chef lieu de la Province du Katanga, elle est multifonctionnelle et son activité principale est l'exploitation minière. Elle compte 7 communes ci après : Annexe, Kamalondo, Kampemba, Katuba, Kenya, Lubumbashi et Rwashî.

2. *Les causes de déchets dans la ville*

L'explosion démographique, les activités urbaines, la faiblesse du pouvoir public et la pauvreté de la population expliquent le pullulement des déchets (ménagers, industriels, manufacturiers, médicaux, agricoles, boues d'égouts etc.). Ces déchets engendrent des pollutions qui associent des nuisances (bruits, odeurs, vibrations, poussières et fumées).

a) *L'explosion démographique*

Cette ville minière connaît une croissance rapide de la population dû à la fois à la natalité élevée (l'enfant considéré comme une richesse) et à l'exode rural (conséquence de la détérioration des conditions d'existence dans les campagnes, de l'absence des routes des terres agricoles et de l'attrait de la ville)². L'augmentation de la population a comme conséquence la multiplicité des déchets.

b) *Les activités urbaines*

Les déchets urbains sont des sous produits de l'activité urbaine. Les activités industrielles, Commerciales, culturelles, politique et sociales engendrent des déchets importants. Leur résorption nécessite des dépenses qui relèvent en quelque sorte de la consommation, comme l'alimentation ou le logement.

c) *La faiblesse du pouvoir public et la pauvreté*

L'état du sous développement est en grande partie responsable de la carence du pouvoir public, incapable de gérer les déchets, de maîtriser la croissance urbaine, de l'organiser, d'assurer les emplois, les infrastructures et les équipements nécessaires à la vie de la population³. Les réseaux d'assainissement, à la charge de la collectivité publique, laissent aussi grandement à désirer, tant pour l'évacuation des eaux pluviales et usées que pour le ramassage des ordures.

La pauvreté financière des citoyens a des grandes conséquences sur la gestion des déchets. D'une part, les salaires sont bas ou impayés. Le manque d'emplois et la maladie chronique de cette ville. La majorité des citoyens ne vivent que des revenus aléatoires. La pratique d'une agriculture intra-urbaine et péri-urbaine, le recours aux « petits métiers » permettent tant bien que mal d'assurer la subsistance. La population a une seule préoccupation « la recherche de Kambeketshi » (seau de la farine) qu'à s'occuper des problèmes des déchets.

¹ Rapport annuel de l'INSTITUT NATIONAL DE Statistique 2003.

² Kabamba Ndjibu : Causes de la surpopulation en milieu urbain, mémoire de sociologie, UNILU, 1998.

³ La croissance urbaine en Afrique et Madagascar. Colloque international du C.N.R.S., 1970. Paris, les Editions du C.N.R.S., 1972, 2 tomes, 110p.

3. Répartition spatiale de déchets

Elle suit la trilogie des villes tropicales⁴ :

- Ville moderne (héritée de la colonisation) : elle est formée des quartiers suivants : bel air, carrefour, makomeno, centre ville et le golf.

A part des scories provenant des usines de Lubumbashi, les autres déchets sont en proportion minime dans cette partie de la ville.

- Ville officielle (structurée par les autochtones) ; elle est constituée des communes ci-après : kamalondo, katuba , kenya, et rwashi. La caractéristique principale est l'augmentation excessive de la population par rapport aux infrastructures et aux équipements prévus. Le surpeuplement est à la base des déchets en grand nombre sur les avenues, aux coins des parcelles, dans les canivaux, les lieux non habités et les marchés. Ces endroits constituent les lieux de prédilection des tous les déchets menagers, industriels, manufacturiers, agricoles, et de boues d'égouts.
- La ville parallèle (extension des pauvres) : cette partie est constituée des quartiers suivants : assistant, bongonga, kabulameshi, congo, katuba gbadolite, katuba kisanga, kenya, kinkalabwamba et mama na ba toto⁵. L'absence des infrastructures, des équipements font que les déchets soient en grand nombre dans cette partie.

Il est à noter qu'actuellement les « hétérogénites » sont dans presque dans toutes les parcelles de la ville.

4. Le principe pollueur - payeur : une application difficile à Lubumbashi.

Qui doit payer pour la protection de l'environnement naturel et l'installation des équipements urbains ? La pauvreté extrême de la population faussent l'application de ce principe. La population est désarmée et ne plus en mesure de faire changer la situation.

Ces raisons renforcent l'application difficile de ce principe :

- Les entreprises polluantes sont celles qui utilisent des milliers de travailleurs et sont en faillite
- La survie est la préoccupation journalière du citoyen, le souci de l'environnement ne peut que passer au second plan .
- L'absence des taxes pour la protection de l'environnement par les industriels.

5. Gestion des déchets et conditions socio-économiques de la population

Les activités de la gestion des déchets comportant les étapes de la collecte, de tri, d'entreposage, de valorisation et d'élimination permettront non seulement le développement durable mais aussi donneront de l'emploi à la population qui souffre du chômage.

6. Les actions prioritaires

a) La prise de conscience

Pour que la population puisse être impliquée efficacement dans la politique de gestion des déchets, elle doit pouvoir disposer d'une information de base facilement accessible d'abord et en suite l'impliqué dans le planning de gestion de déchets.

b) Des efforts mis en œuvre

Il y a plusieurs années un organisme chargé de déchets appelé CRAM était mis en place. Actuellement, rien n'existe en cette matière. Il y a lieu que les autorités développent les structures intercommunales en fin

⁴ Kinshasa, Croissance urbaine, bureau d'Etudes d'aménagements urbains, 88p, Atlas, B.E.A.U, Institut géographique du Zaïre, 1975.

⁵ J.C. Bruneau, « Lubumbashi, une clairière vue du ciel. Connaissance et cartographie de l'environnement péri-urbain et de sa dynamique », espaces tropicaux No CEGET-CNRS ? 1989 ? P. 187-209.

d'optimiser la gestion de déchets et de penser à la réduction des coûts de traitement. Pour mettre fin à la prolifération des poubelles sauvages et traiter les déchets.

c) La contribution des entreprises

Les déchets industriels représentent un pourcentage élevé des tonnes produites chaque année à Lubumbashi. Si les entreprises peuvent avoir désormais recours à des programmes de réductions à la source qui privilégient les énergies et matières de substitution. Ces entreprises peuvent contribuer financièrement à la gestion de déchets.

d) La politique d'aménagement de quartiers

Elle doit viée l'aménagement des quartiers pour en faire des unités ayant leurs propres cohérence et d'abord une existence économique. Les communes, annexe, katuba, kenya et la rwashi pourront exercer les activités agricoles et bénéficier des compostes provenant de la gestion de déchets. Les autres communes pourrons abriter des centres de traitement de déchets⁶.

e) Recyclage valorisation

Le recyclage valorisation sont des procédés nouveaux qu'il faudrait inclure dans la gestion de déchets de la ville. Malgré qu'à actuellement rien ne se fait en matière de déchets, il y a lieu de penser à ces procédés de recyclage et de valorisation en mettant en place de véritables filières spécialisées d'une manière spécifique dans la valorisation(de papier, verre, ou plastique). A titre d'exemple l'industrie d'emballage peut utiliser 85 % de matières recyclées

f) Brûler.....éliminer

Il faudra arriver à régler le traitement par incinération et tendre au recyclage et à la valorisation des déchets pour le développement durable. Si une bonne politique financière mise sur pied, il y a lieu d'obtenir des incinérateurs capables de valoriser l'énergie en produisant de l'énergie thermique et électrique à partir des déchets. De cette façon la ville pourra lutter contre les déboisement, phénomène qui prend des plus en plus d'ampleurs. Il y aura également moyen de régler aussi d'une manière les pollutions émises par les incinérateurs.

g) Création des réseaux des villes des pays tropicaux

Ces réseaux auront comme objectif l'échange des expériences en matière de gestion de déchets urbains. Mais en matière de développement durable, l'aide de la communauté internationale occupe une place de choix pour la protection de la biodiversité dans les régions tropicales.

7. Approche d'« éco-consom-acteurs »

Comme nous l'avons dit ci-haut, la préoccupation de la population est la recherche journalière d'un sceau de la farine ainsi les préoccupations de l'environnement ne sont pas prioritaires. Il faudrait que la population collabore directement à l'exercice d'équilibre consistant à combiner un développement économique et l'application effective des mesures gouvernementales (qui intègrent les décisions internationales) en matière de gestion de déchets.

Une fois par l'implantation des activités de gestion de déchets, le consommateur pourra ainsi décider du produit qu'il achète, c'est aussi lui qui peut être plus que les autorités, peut exercer une influence sur le producteur à fin que tel ou tel produit soit ou ne soit pas mis sur le marché. Autrement dit, pour une gestion durable de l'environnement, le consommateur doit devenir un véritable « éco-consom-acteur ».

⁶ GAUD, M, « Les nouveaux regards sur l'économie informelle », Afrique Contemporaine N°157.